

SPORT SANTÉ

OMS DE SAINT-PAUL

Vous ne pratiquez pas d'activité physique ?

L'Office Municipal des Sports de Saint-Paul **prend soin de vous !**

**PRÉVENIR,
EMPÊCHER,
DÉTECTER
LES TROUBLES
LIÉS À LA
SÉDENTARITÉ**

- ▶ **Activité Physique Santé**
- ▶ **Suivi individualisé**

1

JE CONSULTE MON MÉDECIN TRAITANT

qui me délivre un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique

2

JE CONTACTE L'OMS DE SAINT-PAUL

pour prendre rendez-vous avec un EAPAS de l'OMS de Saint-Paul

3

**JE PRATIQUÉ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE*
PENDANT 1 AN AVEC UN COACH
« SPORT SANTÉ + »**

* Coût de votre adhésion calculé en fonction de votre quotient familial.

Office Municipal des Sports de Saint-Paul

165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul

0692 57 14 01 | 0262 34 59 53 | sportsante@oms-saintpaul.re

www.oms-saintpaul.re



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



commune de
Saint-Paul
ILE DE LA REUNION

